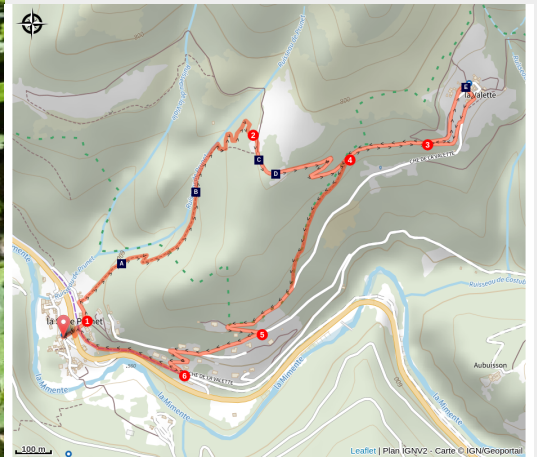


Prunet

Cévennes - La Salle-Prunet



Bryère commune (nathalie.thomas)



Après une montée dans une ancienne châtaigneraie, un beau panorama s'offre au randonneur sur la vallée de la Mimente, La can de l'Hospitalet, la bordure du causse Méjean avec le rocher du Rochefort qui surplombe Florac.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.5 km

Dénivelé positif : 281 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et Culture

Itinéraire

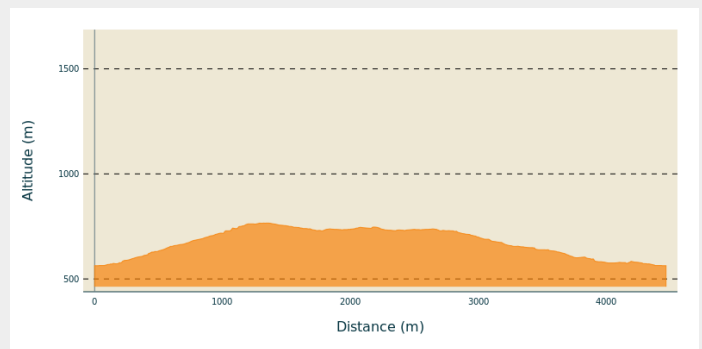
Départ : Florac Trois Rivières (La Salle Prunet)

Arrivée : Florac Trois Rivières (La Salle Prunet)

Balisage : — PR

Communes : 1. La Salle-Prunet

Profil altimétrique

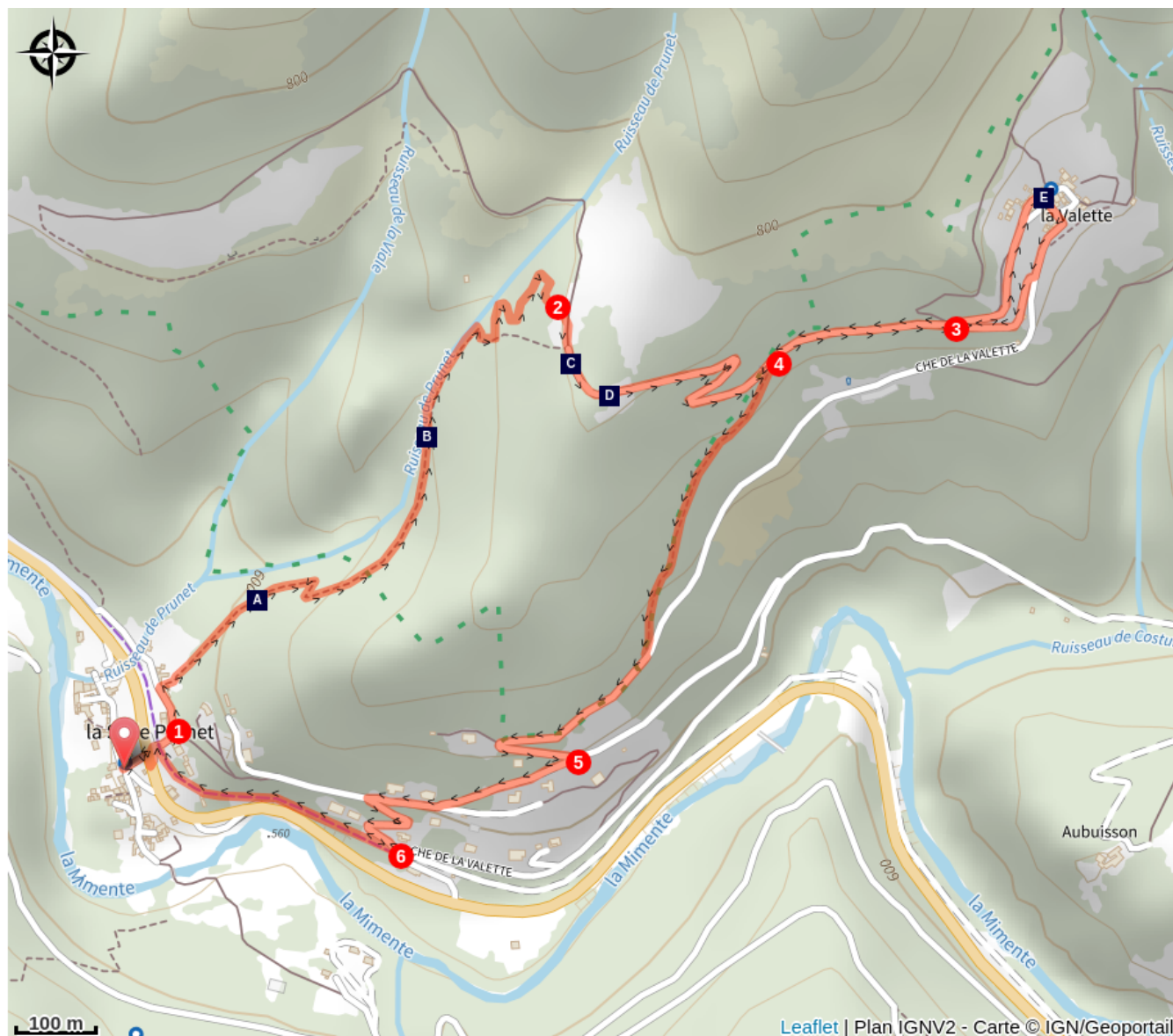


Altitude min 563 m Altitude max 766 m

Départ sur le parking de la mairie de la Salle Prunet. Traverser la nationale par le passage piéton, passer sous le pont de l'ancienne voie de chemin de fer.

- 1) Monter la rampe en béton et bifurquer à gauche. Le sentier emprunte une petite partie goudronnée qui redescend sur quelque mètre. Juste après la maison en pierre, le sentier monte à droite entre les maisons. Puis il longe le ravin de Prunet.
- 2) Le sentier débouche en bas d'un champ que l'on traverse sur 50m pour arriver sur un chemin plus large que l'on emprunte vers la Valette à droite. Continuer sur le chemin principal à travers la châtaigneraie et la chênaie.
- 3) Au croisement à la route, faire la boucle autour du hameau de la Valette.
- 4) Puis, prendre le chemin qui descend à gauche à travers la châtaigneraie (présence de clôture électrique qu'il convient de refermer), puis suivre la route à droite.
- 5) Après le virage en lacet, poursuivre sur 50m pour trouver à votre droite un chemin juste au-dessus d'une maison. Emprunter la route jusqu'au dernier lacet avant la RN 106.
- 6) Prendre à droite et suivre l'ancienne voie de chemin de fer jusqu'au village. Passer sur le pont, continuer 50 m et tourner à droite pour rentrer au parking en empruntant le chemin pris à l'aller mais en sens inverse.

Sur votre chemin...



Le châtaignier (A)
Hameau de Prunet (C)
La Valette (E)

Le chêne blanc (B)
Clède (D)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Transports

Arrêt: Florac, place ancienne gare,
à 4 km de la Salle Prunet par la voie verte "La Cévenole"

Ligne 258 – Florac – Sainte-Enimie – Le Rozier
Tous les jours durant juillet et août
Les vélos sont admis

Ligne 261 Florac – Le Pont-de-Montvert – Mont-Lozère
Tous les jours durant juillet et août Les vélos sont admis

Ligne 251 Mende – Florac
Circule toute l'année Attention, cette navette n'est pas équipée pour les vélos

Ligne 252 Florac – Alès
Circule toute l'année
Attention, cette navette n'est pas équipée pour les vélos

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://lio.laregion.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, RN106, direction Alès

Parking conseillé

Sur la place du village de La Salle Prunet

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400
Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source

CC Gorges Causses Cévennes

Parc national des Cévennes

Sur votre chemin...



Le châtaignier (A)

Appelé « arbre à pain », le châtaignier est fortement ancré dans l'histoire cévenole. Si sa présence dans les Cévennes avant celle de l'homme reste incertaine, il a largement contribué à le nourrir et à permettre l'essor démographique des XIIe, XVIe et XIXesiècles. Le châtaignier est alors planté en vergers sur la majeure partie du territoire cévenol. Il est greffé afin d'obtenir des variétés de fruits plus ou moins précoces, correspondant aux différents usages : confiture, séchage, nourriture pour les animaux. On a dénombré plus de cent variétés, véritable patrimoine issu de siècles de sélection. (P. Grime)

Crédit photo : nathalie.thomas



Le chêne blanc (B)

Le chêne et le châtaignier poussent tous deux à la même altitude (entre 500 et 800m d'altitude) et c'est au détriment du premier que s'est faite l'extension de la châtaigneraie. Ici, elle est surtout constituée de « bouscas », châtaigniers non greffés, qui rejettent autour d'anciennes souches. Le déclin de la châtaigneraie, sous couvert de laquelle le chêne blanc se régénère bien, lui a permis de reconquérir du terrain, particulièrement sur les adrets (versant sud) et les zones d'affleurements rocheux. Il se contente davantage que le châtaignier de sols arides et secs. (P. Grime)

Crédit photo : nathalie.thomas



Hameau de Prunet (C)

Le hameau se situait non loin des deux « clèdes ». Il donna une partie de son nom à la paroisse de Prunet-Montvaillant qui devint La Salle Prunet à la révolution (Montvaillant étant le nom du château qui surplombe la route en aval du village). Un acte notarié de 1206 cite le « Mas de Prunet vieux », « l'église de Prunet », « les terres des habitants de Prunet ». Les habitations et l'église furent rasées. Il en reste peu de traces, les pierres ayant été réutilisées pour construire d'autres bâtiments. On ne sait pas exactement si sa destruction date de vieux conflits religieux, antérieurs à la guerre des Camisards (1702-1704) ou d'un règlement de comptes avec la commune de Bédouès à propos de droits de pâturage. (P. Grime)

Crédit photo : Florac - Sud Lozère



Clède (D)

Deux petits bâtiments se trouvent au bord du chemin au point le plus haut. Ce sont des clèdes utilisées pour faire sécher les châtaignes. Les fruits sont disposés à l'étage supérieur sur des claies, un petit feu est entretenu pendant 5 à 6 semaines à l'étage du bas. Ici, chaque bâtiment était vraisemblablement employé à un type de séchage spécifique : l'un pour fournir les châtaignes qui sont ensuite épluchées et consommées par la famille, l'autre pour produire celles destinées aux animaux. Ces dernières sont moins séchées et ne sont pas épluchées. (P. Grime)

Crédit photo : Florac - Sud Lozère



La Valette (E)

La Valette se situe à la limite du schiste et du calcaire du petit plateau de la Chaumette, situé juste au-dessus. Les maisons ont été bâties en calcaire, qui se taille mieux que le schiste. En regardant la vallée de la Mimente, on peut remarquer, perché sur la roche, le hameau d'Aubuisson qui hébergea un couple d'intellectuels allemands, les Foeke, pendant la Seconde Guerre mondiale. (P. Grime)

Crédit photo : nathalie.thomas
